



**CORONAVIRUS**

**CHÔMAGE  
TEMPORAIRE**

# Quels sont **VOS DROITS** ? Que devez-vous **FAIRE** ?

L'ONem a établi un nouveau **formulaire simplifié**, téléchargeable en ligne et modifiable depuis votre ordinateur.

Vous le trouverez ici :

[www.fgtb.be/-/coronavirus-chomage-temporaire-les-demarches-a-suiv-1](http://www.fgtb.be/-/coronavirus-chomage-temporaire-les-demarches-a-suiv-1)

Il est important de compléter **toutes les informations requises** afin que votre dossier puisse être traité le plus rapidement possible.

## Où l'envoyer ?

Auprès de votre service chômage FGTB habituel, qui dépend de votre domicile :

par **e-mail**,

par **courrier**,

ou en le déposant dans la **boîte aux lettres**.

## Que se passe t'il en cas de **maladie** ?

Toutes les périodes de maladie qui coïncident avec du chômage temporaire doivent être prises en charge par votre mutuelle, et ce, même si vous étiez couvert par votre salaire garanti.

SACHEZ QUE LA **FGTB** DÉPLOIE TOUTES SES FORCES POUR QUE DE NOUVELLES MESURES SOIENT ADOPTÉES VISANT À **AMÉLIORER LA SITUATION DE VOS REVENUS**.

## Quel sera le **montant** de mon indemnisation ?

Jusqu'au 30 juin 2020, les allocations de chômage s'élèveront à 70% de votre rémunération moyenne plafonnée à 2.754,76 € brut, et ce, indépendamment de votre situation familiale.

L'ONem prévoit également un supplément pouvant atteindre 150€/mois, quel que soit votre statut.

N'oubliez pas que beaucoup de secteurs prévoient des indemnités complémentaires en cas de chômage temporaire !

## En cette période de **crise sanitaire**,

des mesures importantes ont été assouplies afin de vous permettre de bénéficier du **chômage temporaire** et **limiter l'impact sur vos revenus**, telles que :

- suppression des conditions d'admissibilité pour le chômage économique,
- suppression des contrôles de l'ONem si vous bénéficiez d'autres revenus (activité accessoire),
- assimilation du chômage force majeure pour vos vacances annuelles (pécule et durée).



**MÉTALLOS MWB**  
FGTB-ABVV

RESTEZ CONNECTÉ·E·S SUR NOS RÉSEAUX, NOTRE SITE INTERNET MAIS AUSSI SUR LE SITE DE LA FGTB !  
ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !

f Métallos FGTB-ABVV [www.metallos.be](http://www.metallos.be) [www.fgtb.be](http://www.fgtb.be)